



Communiqué des fédérations FNME-CGT, FNEM-FO, FCE-CFDT, CFE-CGC et CFTC des Industries Electrique et Gazière

Les 5 fédérations syndicales réunies ce mardi 6 janvier 2009 décident de s'inscrire pleinement dans l'appel des 8 organisations (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES et UNSA) du 15 décembre dernier et dans la déclaration commune du 5 janvier 2009.

Elles appellent les salariés actifs et inactifs de la branche à agir massivement le **29 janvier** en participant aux initiatives qui seront proposées, en particulier les manifestations et les actions de grève.

Les 5 fédérations considèrent que les bénéfiques records des entreprises de la branche doivent concourir à l'amélioration du pouvoir d'achat et des conditions de travail, à participer à la nécessaire relance économique du pays au travers d'investissements productifs et de créations d'emplois.

Ce n'est pas aux salariés de payer les effets de la crise financière dont ils ne sont nullement responsables.

Depuis plusieurs mois, les fédérations syndicales dénoncent une dégradation constante du dialogue social dans la branche, les employeurs balayant les différentes propositions des organisations syndicales d'un revers de main, le plus souvent avec mépris.

Elles jugent inacceptable l'attitude des employeurs dans les négociations en cours, en particulier sur les mesures salariales, les avancements au choix et la reconnaissance des pénibilités au travail. En conséquence, les 5 fédérations conditionnent leur participation à la Commission Paritaire de Branche du 15 janvier à l'expression préalable de nouvelles propositions salariales de la part des employeurs.

Il en va de même sur la situation de l'emploi dans les entreprises, ce sont encore des milliers de suppressions d'emplois qui sont programmées y compris dans la sous-traitance.

Les 5 fédérations se consacreront pleinement durant les trois prochaines semaines à la réussite du 29 janvier et elles organiseront ensemble une conférence de presse dans la semaine du 19 au 23 janvier.

Elles appellent leurs organisations locales et territoriales à en faire de même et à créer les conditions du débat le plus large possible avec les salariés en convoquant des assemblées générales de personnel unitaires et en se rapprochant des structures interprofessionnelles.

Les 5 fédérations conviennent de la nécessité de se revoir après le 29 janvier.

Paris, le 6 janvier 2009